



Réseau des
Grands Sites
de France



Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses



Conca d'Oru
vignoble de Patrimonio - golfe de Saint-Florent

Le label Grand Site de France attribué aux Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses et renouvelé pour Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint Florent

Communiqué
de presse
3 juin 2024

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Hervé Berville, secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la mer et de la biodiversité ont attribué le label Grand Site de France aux Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses (Lozère et Aveyron) et ont accordé le renouvellement du label Grand Site de France pour Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint Florent (Haute-Corse) le 21 mai 2024.

Le Label Grand Site de France attribué aux Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses Un paysage exceptionnel où deux gorges et trois causses partagent une histoire commune



Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses, Roc des Hourtous ©Marie Amélie Péan

Canyons profonds creusés dans la roche calcaire, les gorges du Tarn et de la Jonte sont dominées par des causses, alternant vastes plateaux steppiques, forestiers et cultivés. Ce paysage exceptionnel avec ses falaises spectaculaires et ses curiosités géologiques est riche d'une biodiversité remarquable et parfois endémique. Paysage également façonné par l'homme, il est typique de l'agropastoralisme méditerranéen et ponctué de villages au patrimoine bâti singulier et préservé.

Communiqué de presse Mai 2024 – Obtention du label Grand Site de France pour les Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses et renouvellement pour Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint Florent.

20 années d'engagement en faveur du paysage et du développement durable

Peu après le classement du site pour son caractère pittoresque en 2002, la démarche vers le label Grand Site de France a été lancée en 2004. Après 20 années d'engagement des acteurs de ce territoire rural peu habité (6 habitants / km²), le label d'État vient reconnaître la **qualité de gestion durable du site**, dont l'objectif est d'en préserver les qualités paysagères et patrimoniales, gérer les flux touristiques, offrir un accueil de qualité et soutenir une activité économique locale.

Une gouvernance tripartite est en place depuis 2019 entre **trois communautés de communes** : Gorges Causses Cévennes (chef de file), Aubrac Lot Causses Tarn et Millau Grands Causses, qui regroupent 14 communes. A travers une démarche de concertation et la constitution d'une culture commune de l'esprit des lieux et des valeurs paysagères, elles mettent en œuvre un projet de territoire à la fois dynamique et respectueux, tout en prenant en compte les **enjeux émergents tels que la ressource en eau ou l'adaptation au changement climatique**.

Un projet de territoire pour les habitants et les visiteurs

La démarche Grand Site de France et **l'attention portée aux paysages** se concrétisent sur le territoire notamment par la mise en œuvre de la charte signalétique, la valorisation de belvédères panoramiques, la requalification des routes des gorges et des cœurs de villages et hameaux patrimoniaux.

Les gorges du Tarn et de la Jonte sont une des plus anciennes destinations touristiques, initiant un tourisme d'aventure dès la fin du XIX^e siècle et accueillant aujourd'hui 1 million de visiteurs annuels¹. La **stratégie de tourisme durable coordonnée sur le territoire** vise à renforcer le caractère régénératif de l'offre de découverte, au travers d'expériences immersives douces et lentes, au cœur des différents paysages du Grand Site de France. Elle repose sur une démarche d'accompagnement des acteurs, de valorisation de leurs activités, de sensibilisation et de partage des valeurs.

¹ Source : Flux Vision Tourisme, nuitées 2023

Le label Grand Site de France renouvelé pour Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint Florent

Sur la côte ouest de la Haute-Corse, ce Grand Site de France constitue un ensemble paysager remarquable. La vallée de la Conca d'Oru est composée d'un chapelet de villages bâtis sur les pentes, d'une mosaïque de vignobles et d'une façade maritime confèrent à ce Grand Site une double identité terrestre et maritime. Les six collines successives du Mont Sant'Angelo offrent des vues traversantes sur la mer et le magnifique golfe de Saint-Florent à travers trois "passes" ; elles constituent le relief emblématique du Grand Site. Le bâti viticole témoigne des différentes formes de viticulture présentes sur le territoire et de l'histoire de la filière présente depuis l'Antiquité.



Grand Site de France Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint Florent © SM Grand Site de Conca d'ORu

Une démarche pour préserver durablement un équilibre rare

Les élus, les services de l'État et l'ensemble des acteurs du territoire sont engagés pour assurer la préservation, la gestion et la valorisation de ce paysage à dominante viticole, objet d'un fort attachement. Le Grand Site de France a notamment mis en place une **charte paysagère, architecturale et environnementale** ainsi qu'un guichet unique pour préserver la mosaïque d'espaces agricoles, naturels et boisés caractéristique du site et soutenir l'agriculture. La **maison de site**, ouverte en mai 2023, propose aux visiteurs un parcours scénographique de découverte interactif pour mieux comprendre le territoire, ses patrimoines et paysages.

Le projet stratégique de la nouvelle période de labellisation prévoit un ambitieux **programme pédagogique** en direction des scolaires et d'importants projets en matière de **mobilités douces**, avec à terme 65 km d'itinéraires et boucles afin de développer un **tourisme durable dans l'arrière-pays viticole**. Au regard du changement climatique, il s'agit aussi d'inclure une réflexion accrue en termes de **prévention du risque incendie**. Le Syndicat mixte gestionnaire du Grand Site s'appuie sur des partenariats solides avec notamment l'Office de l'Environnement de la Corse, le CAUE, les services de l'État, les acteurs viticoles et touristiques et les associations locales.

GRAND SITE



DE FRANCE

Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, après avis de la Commission Supérieure Sites, Perspectives et Paysages. Sa durée a été étendue à 8 ans en 2023. Il distingue une gestion d'un site classé qui garantit sa préservation à long terme.

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 21 Grands Sites de France
- 32 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- Plus de 40 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 540 communes
- 1,2 million d'habitants

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. www.grandsitedefrance.com

Contacts Presse

Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 53 26 42 10 - laurent@lp-conseils.com
Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 39 29 - marielescour@grandsitedefrance.com

